

DÉCRET 4

INTRODUCTION ET SOMMAIRE

1. De partout, les jésuites ont adressé de nombreuses requêtes à la Congrégation Générale pour que des options claires et des orientations nettes soient données concernant notre mission dans le monde actuel. La 32^e Congrégation Générale veut ici répondre à ces demandes.

2. En bref, la mission de la Compagnie de Jésus aujourd'hui est le service de la foi, dont la promotion de la justice constitue une exigence absolue en tant qu'elle appartient à la réconciliation des hommes demandée par leur réconciliation avec Dieu.

3. Telle fut toujours, selon des modalités diverses, la mission de la Compagnie¹: elle prend néanmoins un sens nouveau et une urgence spéciale en raison des nécessités et des aspirations des hommes de notre temps; et, dans cette lumière, nous voulons la considérer avec un regard neuf. Nous nous trouvons en fait devant toute une série de défis nouveaux.

4. Pour la première fois il y a aujourd'hui sur la terre un total de plus de deux milliards d'hommes et de femmes qui ne connaissent pas le Père et Celui qu'Il a envoyé, son Fils, Jésus-Christ², alors qu'ils ont une soif ardente de ce Dieu qu'ils adorent dans le secret de leur cœur sans le connaître explicitement.

5. En même temps, bon nombre de nos contemporains, fascinés, voire dominés, par les pouvoirs de la raison humaine, perdent le sens de Dieu, en oubliant ou en rejetant le mystère du sens ultime de l'homme.

6. De plus, notre monde est marqué par une interdépendance croissante, et cependant divisé par l'injustice — injustice non seulement des personnes, mais aussi incarnée dans des institutions et des structures socio-économiques et politiques qui commandent la vie des nations et de la communauté internationale.

7. Notre réponse à ces nouvelles urgences ne sera valable que si elle est totale, commune, enracinée dans la foi ainsi que dans l'expérience, enfin multiforme :

- *totale*: nous devons prendre appui sur une prière fervente, agir dans la certitude que Dieu seul peut convertir le cœur de l'homme, et, simultanément, investir tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons : nos personnes, nos communautés, nos institutions, nos apostolats, nos ressources;

- *commune*: chacun collaborera à la mission de l'ensemble selon ses aptitudes et ses fonctions, le corps tout entier vivant de la concertation de ces efforts, sous la direction du Successeur de Pierre, responsable de l'Eglise universelle à la tête de tous ceux que l'Esprit a établis pasteurs des Eglises³;

- *enracinée dans la foi ainsi que dans l'expérience*: celles-ci nous apprendront comment

¹ Cf. *Form. Inst.*, Paul III et Jules III, surtout n.1.

² Cf. *Exercices spirituels*, n.102.

³ Cf. Vatican II, *Lumen Gentium*, n.22.

mieux répondre aux besoins nouveaux issus des situations nouvelles;

- *multiforme*: les situations étant différentes d'une partie du monde à l'autre, il nous faut développer nos capacités d'adaptation pour agir avec la souplesse requise, ayant toujours devant les yeux l'objectif unique et constant du service de la foi et de la promotion de la justice.

8. Si le monde nous met en présence de nouveaux défis, il met aussi à notre disposition de nouveaux instruments : des moyens plus adéquats soit pour connaître l'homme, la nature, la société, soit pour communiquer pensées, images et sentiments, et pour rendre l'action plus efficace. Nous devons apprendre à en user au service de l'évangélisation et du développement de l'homme.

9. En conséquence, nous avons à réévaluer nos méthodes apostoliques traditionnelles, nos attitudes, nos institutions, en vue de les adapter aux exigences nouvelles de notre époque et, plus largement, d'un monde en rapide changement.

10. Tout cela exige du discernement: ce discernement spirituel que saint Ignace nous apprend dans l'expérience des *Exercices*. Nous avons à l'appliquer également pour connaître plus profondément les mouvements, aspirations et combats qui agitent nos contemporains, bref tout ce qui fait battre le cœur de l'humanité.

11. Notre mission aujourd'hui est donc de prêcher et faire connaître le Christ de telle façon que tous puissent reconnaître Celui qui, depuis l'origine du monde, a voulu être présent parmi les fils des hommes et s'est plu à agir dans leur histoire (cf. *Prov* 8, 22-31; *Col* 1, 15-20).

12. Dans l'accomplissement de cette mission, nous devons nous persuader plus que jamais que «les moyens qui unissent l'instrument à Dieu et le disposent à bien se laisser conduire par la main divine, sont plus efficaces que ceux qui le disposent à l'égard des hommes» (*Const.* 813).

A. NOTRE MISSION HIER ET AUJOURD'HUI

Le charisme de la Compagnie

13. La mission à laquelle nous sommes appelés à participer est celle de l'Eglise : révéler aux hommes l'amour de Dieu notre Père, amour qui se fait promesse de vie éternelle. Du regard que Dieu porte sur le monde surgit la mission de Jésus, venu pour servir et donner sa vie en rançon pour une multitude (cf. *Mt* 20, 38). De la mission de Jésus naît à son tour la commune mission des chrétiens, membres de l'Eglise envoyée aux hommes pour que le salut leur soit révélé et «qu'ils aient la vie en abondance» (cf. *Jn* 10, 10; *Mt* 9,36; 10, 1-42 et *Jn* 6).

14. Ignace et les autres premiers compagnons, dans l'expérience spirituelle des *Exercices*, ont voulu considérer attentivement le monde de leur temps pour en déceler les appels. Ils ont longuement contemplé «les trois Personnes divines regardant toute la surface ou la sphère de l'univers, remplie d'hommes» et décidant «que la seconde Personne se ferait homme pour sauver le genre humain». Avec Dieu, ils se sont attardés à considérer eux-mêmes les hommes de leur temps «les uns après les autres», «dans toute leur variété de costumes et d'attitudes: les uns blancs, les autres noirs ; les

uns en paix, les autres en guerre; les uns dans les larmes, les autres dans les rires; les uns bien portants, les autres malades; les uns qui naissent, les autres qui meurent, etc.»⁴. Ils ont ainsi cherché comment ils pourraient, en réponse à l'appel du Christ Seigneur, travailler à l'instauration de son Règne⁵.

15. Réunis dans une même vision de foi, forts d'une même espérance et enracinés dans un même amour du Christ dont ils voulaient être les compagnons, Ignace et sa première équipe apostolique ont estimé qu'ils serviraient d'autant plus efficacement leurs contemporains qu'ils seraient plus étroitement liés les uns aux autres, en un même corps religieux, apostolique, sacerdotal et uni au Successeur de Pierre par un lien spécial d'amour et de service signifiant leur totale disponibilité à la mission universelle de l'Eglise.

16. A la lumière de leur exemple, nous sommes invités à vivre plus résolument la dimension proprement apostolique de notre vie religieuse. Notre consécration à Dieu est en effet refus prophétique des idoles que le monde est toujours tenté d'adorer: argent, plaisir, prestige, puissance. Notre pauvreté, notre chasteté et notre obéissance doivent en témoigner visiblement: malgré l'imperfection de toute anticipation du Royaume à venir, elles veulent proclamer la possibilité évangélique, par don de Dieu, d'une communion entre les hommes fondée sur le partage et non sur l'accaparement, sur la disponibilité et l'ouverture et non sur la recherche des privilèges de caste, de classe ou de race, sur le service et non sur la domination ou l'exploitation. Les hommes et les femmes de notre temps ont besoin de cette espérance eschatologique, et de signes de sa réalisation déjà anticipée.

17. Enfin, les Lettres Apostoliques de Paul III (1540) et de Jules III (1550) déclarent la Compagnie de Jésus «instituée principalement pour le progrès des âmes dans la vie et la doctrine chrétienne, au moyen de prédications publiques et du ministère de la parole de Dieu, des Exercices spirituels et des oeuvres de charité, et nommément par l'enseignement du christianisme aux pauvres et aux petits et par le réconfort spirituel des chrétiens en entendant leur confession» et «aussi pour travailler à la réconciliation de ceux qui sont divisés et à l'aide et au service de ceux qui sont dans les prisons et les hôpitaux ainsi qu'aux autres oeuvres de charité selon qu'il apparaîtra utile pour la gloire de Dieu et pour le bien commun»⁶. Ces références originelles demeurent pour nous capitales.

Aujourd'hui

18. Aujourd'hui, la mission de la Compagnie est un service presbytéral de la foi : une tâche apostolique visant à aider les hommes à s'ouvrir à Dieu et à vivre selon toutes les exigences et appels de l'Évangile. Or l'existence selon l'Évangile est une vie purifiée de tout égoïsme et de toute recherche d'avantage propre comme de toute forme d'exploitation du prochain. Elle est une vie dans laquelle resplendit la parfaite justice de l'Évangile, qui dispose non seulement à reconnaître et respecter les droits et la dignité de tous, spécialement des plus petits et des plus faibles, mais encore à les promouvoir efficacement et à s'ouvrir à toute misère, même de l'étranger ou de

⁴ *Exercices spirituels*, nn.102 et 106 (Contemplation de l'Incarnation).

⁵ Cf. *Exercices spirituels*, nn.91-100 (Contemplation du Règne).

⁶ *Formula Instituti* (a Julio III approbata), n.1.

l'ennemi, jusqu'au pardon des offenses et au dépassement des inimitiés par la réconciliation. Une telle disposition d'âme ne s'obtient pas par les seules forces de l'homme ; c'est un fruit de l'Esprit. Il transforme les coeurs et les remplit de la miséricorde et de la force même de Dieu qui a manifesté sa justice en nous faisant miséricorde quand nous étions injustes et en nous appelant à son amitié⁷. En ce sens la promotion de la justice apparaît partie intégrante du service presbytéral de la foi.

19. Dans son allocution du 3 décembre 1974⁸, le Pape Paul VI nous a confirmé, «comme expression moderne de notre voeu d'obéissance au Souverain Pontife», la mission de faire front aux formes multiples de l'athéisme contemporain confiée à la Compagnie lors de la 31e, Congrégation Générale. Il y a fait également l'éloge des jésuites insignes qui furent, au cours des siècles, présents aux carrefours des idéologies et au coeur des conflits sociaux, là où a lieu le face-à-face des plus brûlantes aspirations des hommes et du message permanent de l'Évangile. Si nous voulons rester fidèles à la caractéristique propre de notre vocation comme à cette mission reçue du Souverain Pontife, il nous faut «contempler» notre monde à la manière dont saint Ignace regardait celui de son temps afin d'être saisis de nouveau par l'appel du Christ qui meurt et ressuscite au milieu des misères et des aspirations des hommes.

20. Des millions d'entre eux, qui ont nom et visage, souffrent aujourd'hui de la pauvreté et de la faim, de la répartition inégale et injuste des biens et des ressources, des conséquences de discrimination sociale, raciale et politique. Partout, la vie de l'homme et sa qualité propre sont quotidiennement menacées. Malgré les possibilités ouvertes par la technique, il devient de plus en plus clair qu'il n'est pas prêt à payer le prix d'une société plus juste et plus humaine⁹.

21. Et ces problèmes — qui ne le saisit, au moins confusément? — sont personnels et spirituels tout autant que sociaux et techniques. Il y va du sens même de l'homme, de son avenir et de sa destinée. Il n'a pas faim seulement de pain, mais aussi de la Parole de Dieu (Dt 8,3 ; Mt 4,4). C'est pourquoi l'Évangile est à annoncer avec une vigueur nouvelle, et doit pouvoir être entendu. A première vue, d'autre part, Dieu peut sembler absent de la vie publique et même de la conscience des hommes; partout, cependant, si nous savons être attentifs, nous percevons qu'ils tâtonnent à la recherche de Jésus-Christ et attendent son Règne d'amour, de justice et de paix.

22. De ces attentes et de cette convergence, les deux derniers Synodes des Evêques nous ont donné la conviction par leurs réflexions sur la *Justice dans le monde et l'Évangélisation du monde contemporain*. Ils nous indiquent les voies concrètes du témoignage que nous devons rendre et de notre mission aujourd'hui.

23. Ces problèmes et attentes sont vraiment nôtres. Car nous avons part nous-mêmes à l'aveuglement et à l'injustice que nous venons de décrire, et avons besoin d'être

⁷ Cf. Rm 5,8-9.

⁸ Cf. *Allocution* de Paul VI aux membres de la 32e Congrégation Générale, 3 décembre 1974; *infra* p.187.

⁹ Des angoisses et des interrogations de notre temps, nous trouvons un écho évangélique, et proprement apostolique dans *Gaudium et Spes, Mater et Magistra, Pacem in terris, Populorum progressio, Octogesima adveniens*: par ces documents du Magistère ecclésial, les besoins de notre monde nous rejoignent et nous interpellent, au niveau de notre vie comme au niveau de notre service apostolique.

évangélisés, de rencontrer le Christ agissant aujourd'hui avec la puissance de son Esprit. En même temps, c'est à ce monde que nous sommes envoyés: ses besoins et ses aspirations sont un appel lancé en direction de l'Évangile que nous avons mission d'annoncer.

B. NOUVEAUX DÉFIS

Nouveaux besoins, nouvelles attentes

24. Un premier fait caractérise le monde à évangéliser aujourd'hui : partout, dans des situations très diverses, nous devons annoncer Jésus-Christ à des hommes et à des femmes qui, à vrai dire, n'en ont jamais entendu parler ou ne le connaissent qu'imparfaitement.

a) Dans ce que nous appelions autrefois «terres de mission», plusieurs de nos compagnons s'efforçaient de collaborer, par leur annonce de l'Évangile, à la création ou à l'accroissement de communautés chrétiennes nouvelles. Ce travail d'évangélisation directe par l'annonce de Jésus-Christ demeure aujourd'hui essentiel, car il n'y a jamais eu tant d'hommes qui de fait n'ont pas encore entendu la parole de Jésus Sauveur; en même temps, le dialogue avec les croyants d'autres religions devient un apostolat de plus en plus important pour nous.

b) D'autre part, dans les régions traditionnellement chrétiennes, les oeuvres et les mouvements, les maisons de retraite, écoles et collèges continuent à assurer un nécessaire service de la foi. Combien cependant ne peuvent plus être rejoints par le ministère de la Parole exercé dans ces oeuvres et institutions ! Les pays dits «chrétiens» sont eux-mêmes devenus «terres de mission».

25. Second trait caractéristique atteignant notre annonce de l'Évangile de Jésus-Christ: les possibilités technologiques nouvelles et les découvertes des sciences humaines. Relativisant, de façon souvent radicale, la vision de l'homme et du monde à laquelle nous étions accoutumés, ces découvertes ont changé les perspectives traditionnelles. La mutation culturelle et socio-structurelle n'est pas sans avoir des répercussions considérables sur la vie personnelle de chacun en même temps que sur la vie collective et ses aménagements. Les échelles de valeurs traditionnelles et les symboliques familières se sont peu à peu désintégrées avec l'éclosion de nouvelles aspirations qui cherchent à s'articuler en projets, programmes et réalisations concrètes.

26. La sécularisation prend des formes diverses selon les groupes, les classes, les âges, les régions. Partout, cependant, elle constitue pour l'évangélisation un défi nouveau, inédit.

a) D'une part, il apparaît davantage que certaines fausses images de Dieu, cautionnant et légitimant la permanence de structures injustes, ne sont pas tolérables. Plus profondément, d'autres images de Dieu plus ambiguës, enlevant à l'homme ses responsabilités propres, ne sont pas acceptables. Cela, nous l'expérimentons avec nos contemporains; nous l'éprouvons peut-être même plus que d'autres, précisément parce que nous voulons annoncer Dieu révélé en Jésus-Christ. Ainsi, pour nous-mêmes autant que pour les autres, il nous faut travailler à la recherche d'un nouveau langage, d'une nouvelle symbolique qui nous permettent de mieux rencontrer, et d'aider les

autres à rencontrer, par delà les idoles détruites, le vrai Dieu: Celui qui, en Jésus-Christ, a choisi de prendre part à l'aventure humaine et de se lier irrévocablement à son destin. La mémoire vivante de Jésus nous appelle à cette fidélité créatrice.

b) Par ailleurs, telles structures d'évangélisation, perçues comme liées à un ordre social contesté, sont dans les faits mises en question. En même temps, nos institutions apostoliques participent souvent, comme plusieurs autres dans l'Eglise, à ce que l'on peut appeler en général la crise des institutions et des médiations. Cela aussi, nous le vivons avec nos contemporains, et de façon particulièrement douloureuse. La pertinence de nos engagements religieux, sacerdotaux et apostoliques, en bien des cas, n'est pas perçue par ceux qui nous entourent. Et, malgré la fermeté de notre foi et de nos convictions, il arrive qu'elle ne soit pas claire même à nos propres yeux. De là certains malaises; de là aussi, peut-être, certains silences, certains retraits. Cependant, divers signes actuels de renouveau religieux devraient raffermir nos engagements et nous invitent à ouvrir des voies d'évangélisation nouvelles.

27. Troisième trait caractéristique, enfin, d'une importance particulièrement significative pour notre mission d'évangélisation : l'homme peut aujourd'hui rendre le monde plus juste, mais ne le veut pas vraiment. Sa nouvelle maîtrise sur le monde et sur lui-même sert souvent plus, en fait, l'exploitation des individus, des collectivités et des peuples que le partage équitable des ressources de la planète ; elle entraîne plus de ruptures et de divisions que de communion et de communication; plus d'oppression et de domination que de respect des droits individuels et collectifs dans une réelle fraternité. Les inégalités et les injustices ne peuvent plus être perçues comme le résultat de quelque fatalité naturelle : elles sont plutôt reconnues comme l'oeuvre de l'homme et de son égoïsme. Il n'est donc pas de promotion proprement chrétienne de la justice intégrale sans une annonce de Jésus-Christ et du mystère de la réconciliation qu'il accomplit ; c'est en effet le Christ qui ouvre la voie à cette libération totale et définitive à laquelle l'homme aspire au plus profond de lui-même. A l'inverse, il n'est pas de vraie annonce du Christ, pas de vraie proclamation de son Evangile, sans un engagement résolu pour la promotion de la justice.

Les enjeux

28. De toutes les régions du monde où travaillent des jésuites, des requêtes sont venues, particulièrement convergentes et insistantes, pour demander que, par une option nette de la Congrégation Générale, la Compagnie s'engage résolument au service de la promotion de la justice. Effectivement, cette option est aujourd'hui requise par notre mission apostolique avec une urgence particulière. Au coeur du message chrétien, il y a Dieu se révélant dans le Christ comme Père de tous les hommes, par l'Esprit qui les appelle à la conversion : celle-ci implique de manière indivise une attitude de fils envers Lui et une attitude de frère envers le prochain. Il n'y a pas de conversion authentique à l'amour de Dieu sans une conversion à l'amour des hommes et, par là, aux exigences de la justice. La fidélité même à la mission apostolique requiert donc que nous proposons le salut chrétien intégral : que nous introduisions à l'amour du Père, et, par lui, inséparablement, à l'amour du prochain et à la justice. L'évangélisation est proclamation de la foi qui agit dans l'amour des hommes (*Gal 5, 6 ; Eph 4, 15*) : elle ne peut se réaliser vraiment sans promotion de la justice.

29. Celle-ci est condition de fécondité pour toutes nos tâches apostoliques, et notamment de cohérence dans le combat contre l'athéisme. En effet, l'injustice actuelle, sous ses diverses formes, en niant la dignité et les droits de l'homme image de Dieu et frère du Christ¹⁰, constitue un athéisme pratique, une négation de Dieu. Le culte de l'argent, du progrès, du prestige, du pouvoir a pour fruit le péché d'injustice institutionnalisée dénoncé par le Synode de 1971 ; il conduit à l'esclavage – y compris de l'opresseur – et à la mort.

30. Tandis que plusieurs cherchent aujourd'hui à aménager le monde sans Dieu et y travaillent de façon résolue, nous devons nous efforcer de manifester que l'espérance chrétienne n'est pas un opium, mais pousse au contraire à un engagement ferme et réaliste pour rendre le monde autre et, par là, signe de l'autre monde, gage déjà «d'une terre nouvelle sous des cieux nouveaux» (Ap 21,1). Le dernier Synode nous l'a rappelé avec vigueur: «l'Évangile que l'on nous a confié... est pour l'homme et pour toute la société la bonne Nouvelle du salut qu'il faut proclamer et manifester dès à présent sur la terre, bien qu'elle ne puisse atteindre sa plénitude qu'au-delà des frontières de la vie présente»¹¹. La promotion de la justice est partie intégrante de l'évangélisation.

31. Nous serons ainsi témoins de l'Évangile qui lie indissolublement amour de Dieu et service de l'homme. Et, dans un monde où l'on reconnaît maintenant la force des structures sociales, économiques et politiques, où l'on découvre aussi leurs mécanismes et leurs lois, le service évangélique ne peut se passer d'une action compétente sur ces structures.

32. En même temps, aujourd'hui comme hier, il ne suffit pas – même si c'est nécessaire – de travailler à la promotion de la justice et à la libération de l'homme au seul plan social ou à celui des structures. L'injustice doit être atteinte par nous dans sa racine, qui est dans le cœur de l'homme: il nous faut donc travailler à transformer les attitudes et tendances qui engendrent l'injustice et alimentent les structures d'oppression.

33. De plus, pour atteindre pleinement son but, notre effort de promotion de la justice doit être mené de telle façon qu'il ouvre au désir et à l'accueil de la libération et du salut eschatologiques. Les moyens à mettre en oeuvre, les actions à entreprendre doivent par-dessus tout manifester l'esprit des Béatitudes et contribuer à la réconciliation entre les hommes. Par là, notre engagement pour la justice sera, inséparablement, manifestation de l'esprit et de la force de Dieu. Il répondra aux plus profonds appels des hommes: non seulement besoin de pain et exigence de liberté, mais aussi recherche de Dieu même et de son amitié, pour être fils devant Lui.

Quelques conditions nécessaires

34. Les entreprises qui répondent à ces défis dépassent de beaucoup nos possibilités. Nous nous mettons pourtant à l'oeuvre de toutes nos forces: par grâce de Dieu en effet, une nouvelle conscience apostolique paraît s'affirmer peu à peu dans la

¹⁰ Sur la dignité de l'homme image de Dieu et frère du Christ, voir: *Lumen Gentium*, n.42; *Gaudium et Spes*, nn. 22, 24, 29, 38, 93; *Nuntium Concilii Vaticani II ad omnes homines*, 20 décembre 1962; déclarations des Synodes des Evêques de 1971 et 1974; allocutions de Paul VI.

¹¹ Déclaration finale du Synode des Evêques de 1974, n.12; voir aussi l'allocution de clôture de Paul VI.

Compagnie entière. De partout nous est parvenue l'expression de désirs, et souvent même le témoignage d'engagements décidés pour la rénovation et l'adaptation des apostolats accoutumés ainsi que pour le commencement de tâches nouvelles. Les orientations données ici veulent donc surtout confirmer ou préciser certaines options, et inciter à des résolutions plus fermes encore.

35. *Notre insertion dans le monde.* Nous sommes trop souvent isolés, sans contact réel avec la non-croyance et avec les conséquences concrètes et quotidiennes de l'injustice et de l'option évangélique qui nous est adressée par les hommes et les femmes de notre temps. Une insertion plus résolue parmi eux sera donc un test décisif de notre foi, de notre espérance et de notre charité apostolique. Sommes-nous prêts, avec discernement et grâce au support de communautés apostoliques vivants, à être des témoins de l'Évangile dans des situations difficiles où notre foi et notre espérance seront mises à l'épreuve de l'incroyance et de l'injustice? Sommes-nous prêts, d'autre part, à nous consacrer aux études austères et approfondies qui sont de plus en plus fréquemment requises pour comprendre et résoudre les problèmes contemporains: en théologie, en philosophie, dans les sciences de l'homme? Une telle insertion est nécessaire si nous voulons partager notre foi et notre espérance, annoncer ainsi un Évangile qui rejoigne les attentes et les aspirations de nos contemporains.

36. Des formes nouvelles d'insertion apostolique se sont déjà développées, diverses selon les régions. Quelles qu'elles soient, elles requièrent partout de nous une solide formation, une forte cohésion communautaire, une conscience claire de notre identité. Partout aussi, elles doivent viser l'inculturation, nécessaire en tous lieux à la proclamation de l'Évangile et à l'accueil de Jésus-Christ – selon la diversité des nations, des groupes ou des classes, des milieux.

37. *Notre collaboration avec les autres.* L'insertion souhaitée sera vraiment apostolique dans la mesure où elle nous conduira à une plus étroite collaboration avec les autres membres des Églises locales, avec les chrétiens d'autres confessions, avec les croyants d'autres religions, avec tous ceux qui ont «faim et soif de justice» et veulent faire de notre monde une terre des hommes, où la fraternité ouvre à la reconnaissance de Jésus-Christ et à l'accueil de Dieu notre Père. L'oecuménisme deviendra alors pour nous un esprit et comme une manière d'être, de penser et d'agir, en plus d'un ministère particulier. Elargi aux dimensions du monde, il est aujourd'hui nécessaire à une proclamation et à un accueil de l'Évangile qui tienne compte des différences culturelles et de la valeur des traditions spirituelles et espérances de tous les groupes et de tous les hommes.

38. *Ressourcement apostolique.* Nous sommes aussi reconduits à notre pratique des *Exercices Spirituels*. Par ceux-ci nous pouvons tout à la fois raviver sans cesse notre foi et notre espérance apostolique en renouvelant notre expérience de l'amour de Dieu en Jésus, et confirmer notre volonté d'être *compagnons de Jésus* dans sa mission: comme Lui, solidaires des pauvres, pour collaborer à son Règne. Dans cette même expérience spirituelle nous apprendrons à garder le recul nécessaire pour réviser constamment nos engagements, assimilant peu à peu la pédagogie apostolique ignatienne qui doit marquer toute notre action.

C. OPTIONS APOSTOLIQUES POUR AUJOURD'HUI

L'homme et les structures

39. Pour la plus grande gloire de Dieu et pour le salut des hommes, Ignace voulait que ses compagnons aillent là où est espéré un bien plus universel et là où se trouvent ceux qui délaissés, sont dans un plus grand besoin. Mais où se trouve aujourd'hui le plus grand besoin? Où se trouve l'espoir d'un bien plus universel?

40. Les structures sociales, on en prend de jour en jour plus vive conscience, contribuent à façonner le monde et l'homme lui-même, jusque dans ses idées et ses sentiments, au plus intime de ses désirs et de ses aspirations. La transformation des structures en vue de la libération tant spirituelle que matérielle de l'homme est ainsi pour nous étroitement liée à l'oeuvre d'évangélisation, bien que ceci ne nous dispense jamais de travailler directement auprès des personnes elles-mêmes, de celles qui sont les victimes de l'injustice des structures comme de celles qui y ont quelque responsabilité ou quelque influence.

41. La perspective ainsi ouverte permet de concilier le souci du bien le plus universel et la volonté de servir les plus grandes détresses, en vue de l'annonce de l'Évangile, qui sera mieux entendue si elle est accompagnée du témoignage d'un engagement effectif pour la promotion de la justice et pour l'anticipation du Royaume à venir.

L'engagement social

42. D'autre part, l'engagement pour la promotion de la justice et pour la solidarité avec les sans-voix et les sans-pouvoir, exigé par notre foi en Jésus-Christ et par notre mission d'annoncer l'Évangile, nous amènera à nous informer sérieusement des difficiles problèmes de leur vie, puis à reconnaître et à assumer les responsabilités qui sont les nôtres dans l'ordre social.

43. Les communautés jésuites ont à aider chacun de leurs membres à vaincre les résistances, peurs et apathies empêchant de comprendre vraiment les problèmes sociaux, économiques et politiques qui se posent dans la ville, dans la région ou dans le pays, ainsi qu'au plan international. La prise de conscience de ces problèmes aidera à voir comment mieux annoncer l'Évangile et participer, de façon spécifique et sans chercher à supplanter d'autres compétences, aux efforts requis pour une promotion réelle de la justice.

44. Rien ne saurait nous dispenser, dans chaque cas, de l'analyse — la plus rigoureuse possible — de la situation du point de vue social et politique. Il faut y appliquer les sciences tant sacrées que profanes et les diverses disciplines spéculatives ou pratiques, et tout ceci requiert des études profondes et spécialisées. Rien ne saurait dispenser non plus d'un discernement sérieux sous l'angle pastoral et apostolique. De là résulteront des engagements, dont l'expérience elle-même nous apprendra ensuite comment les pousser plus avant.

45. Le Supérieur local et, souvent même, le Supérieur Provincial devront prendre part à ce discernement. Ceci permettra fréquemment de sauvegarder, par delà d'inévitables tensions, *l'unio animorum*. Le Supérieur aidera la communauté à ne pas

tolérer seulement certains apostolats plus particuliers, assumés dans l'obéissance, mais à s'en sentir solidairement responsable. Et si telle communauté doit souffrir d'engagements pris au terme d'un discernement auquel elle aura participé – à tout le moins par la médiation du Supérieur –, elle y sera mieux préparée, soutenue par la parole du Seigneur: «Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice» (Mt 5, 10).

46. Nous ne travaillerons pas en effet à la promotion de la justice sans qu'il nous en coûte. Mais ce travail rendra plus signifiante notre annonce de l'Évangile et plus facile son accueil.

La solidarité avec les pauvres

47. Cette option nous amènera aussi à revoir nos solidarités et nos préférences apostoliques. En effet, la promotion de la justice ne constitue pas seulement, pour nous, un champ apostolique parmi d'autres, celui de l'apostolat social; elle doit être un souci de toute notre vie et constituer une dimension de toutes nos tâches apostoliques.

48. De même, la solidarité avec les hommes qui mènent une vie difficile et sont collectivement opprimés ne peut être le fait de quelques jésuites seulement: elle doit marquer la vie de tous, tant sur le plan personnel que sur le plan communautaire et même institutionnel. Des conversions seront nécessaires dans nos modes et nos styles de vie, afin que la pauvreté que nous avons vouée nous identifie au Christ pauvre qui s'est lui-même identifié aux plus démunis¹². Nous aurons semblablement à revoir nos insertions institutionnelles et nos entreprises apostoliques.

49. Nos origines souvent, puis nos études et nos appartenances nous «protègent» de la pauvreté, et même de la vie simple et de ses soucis quotidiens. Nous avons accès à certains savoirs et à certains pouvoirs que la plupart n'ont pas. Il faudra donc qu'un plus grand nombre des Nôtres partagent de plus près le sort des familles de revenu modeste: de ceux qui, dans tous les pays, constituent la majorité, souvent pauvre et opprimée. Et il faudra, grâce à la solidarité qui nous rattache tous au même corps de la Compagnie et à l'échange fraternel, que nous soyons tous sensibilisés, par ceux des Nôtres qui y seront mêlés de plus près, aux difficultés et aux aspirations des plus démunis. Nous apprendrons ainsi à faire nôtres leurs soucis, leurs préoccupations et leurs espérances. A ce prix notre solidarité pourra peu à peu devenir réelle.

50. C'est en cheminant patiemment et humblement avec les pauvres que nous découvrirons en quoi nous pouvons les aider, après avoir d'abord accepté de recevoir d'eux. Sans ces lents cheminements, l'action pour les pauvres et les opprimés serait en contradiction avec nos intentions et les empêcherait de faire entendre leurs aspirations et de se donner les instruments d'une prise en charge effective de leur destin personnel et collectif. Par un service humble nous aurons chance de les amener à découvrir, au cœur de leurs difficultés et de leurs luttes, Jésus-Christ vivant et agissant par la puissance de son Esprit. Nous pourrons ainsi leur parler de Dieu notre Père, qui se réconcilie l'humanité en l'établissant dans la communion d'une vraie fraternité.

¹² Cf. *Exercices spirituels*, nn. 90, 147, 167; et Mt 25,35-45. Voir aussi les décisions de la présente Congrégation Générale sur la pauvreté.

Le service de la foi

51. Notre vie, l'intelligence théologique que nous en avons, et la relation personnelle au Christ qui doit être au coeur de notre pensée et de notre action: il n'y a pas là trois «champs» distincts, auxquels pourraient correspondre trois «secteurs apostoliques». La promotion de la justice, la présentation de notre foi et l'acheminement vers la rencontre personnelle avec le Christ constituent au contraire des dimensions constantes de tout notre apostolat.

52. Nous ne pouvons donc nous contenter de la seule révision de notre engagement pour la justice; il ne nous faut pas moins examiner notre aptitude à communiquer la vérité qui donne sens à cet engagement et à aider les hommes, selon l'Évangile, à trouver le Christ au coeur de leur vie. Il nous faut de même réévaluer de manière critique les efforts que nous faisons, soit pour confirmer dans leur foi les chrétiens aux prises avec des difficultés touchant la foi elle-même, soit pour rencontrer vraiment les non-croyants (selon le décret 3 de la 3^e Congrégation Générale, surtout n.11).

Évangélisation et inculturation

53. Au cours de ces dernières années, l'Église a voulu exprimer plus pleinement sa catholicité en prêtant plus d'attention à la diversité de ses membres. Plus qu'hier elle cherche aujourd'hui à assumer l'identité des groupes et des nations, et leurs aspirations aussi bien à un développement socio-économique qu'à une intelligence du mystère chrétien qui soient en accord avec leur histoire et leurs traditions propres.

54. L'«incarnation» de l'Évangile dans la vie de l'Église exige que le Christ soit annoncé et rencontré de façons différentes selon la diversité des pays ou des milieux, en ayant égard à leurs richesses propres. Aussi, dans plusieurs communautés chrétiennes, spécialement en Asie et en Afrique, cette «économie de l'incarnation» requiert un dialogue plus poussé avec les héritiers des grandes traditions religieuses non-chrétiennes. Les jésuites qui travaillent dans ces pays doivent en tenir compte. Dans certains pays de l'Occident qui ne semblent plus pouvoir porter le nom de chrétiens, le langage de la théologie et de la prière doit être rénové d'une autre façon. Dans les pays, enfin, où règnent des idéologies ouvertement athées, la prédication renouvelée de l'Évangile revêt une importance particulière. Partout, l'annonce de la Bonne Nouvelle exige, pour être effectivement accueillie, non seulement que nos vies témoignent de la justice à laquelle le Christ nous appelle, mais aussi que les structures de la réflexion théologique, de la catéchèse, de la liturgie et de l'action pastorale soient adaptées aux besoins qu'une expérience réelle du milieu aura fait percevoir.

55. La Compagnie de Jésus, de par sa vocation universelle et sa tradition missionnaire, a des responsabilités spécifiques à cet égard. Le travail de chacun doit être orienté vers l'incarnation de la foi et de la vie ecclésiale dans la diversité des traditions et cultures propres aux groupes et aux collectivités que nous voulons servir, en même temps que vers la communion de tous les chrétiens dans l'unité d'une même foi.

56. Par ailleurs, l'Église sait aujourd'hui que le problème de l'«inculturation» ne se pose pas seulement par rapport aux valeurs culturelles propres à chaque nation, mais aussi par rapport aux valeurs nouvelles et universelles qui naissent d'une communication approfondie et continue entre les nations: la Compagnie de Jésus doit apporter son s-

ervice à l'Eglise dans cette tâche d'«aggiornamento» ou d'inculturation de l'Evangile dans ces valeurs nouvelles de dimension universelle.

Les Exercices spirituels

57. Le ministère des Exercices spirituels s'avère en tout cela d'une particulière importance. C'est un trait caractéristique de la pédagogie des Exercices de chercher à écarter les obstacles entre Dieu et l'homme pour laisser l'Esprit opérer lui-même la rencontre. La méthode ignatienne invite à respecter chacun avec sa culture, ses richesses propres, les traditions qui l'ont aidé à devenir ce qu'il est. Comme pédagogie de recherche et de discernement, elle apprend aussi à découvrir la volonté et les voies de Dieu, là où Il interpelle chacun, avec son passé, au coeur même de sa vie, dans le peuple qui est le sien.

58. Les Exercices spirituels aideront encore à former des chrétiens à la fois nourris d'une expérience personnelle de Dieu Sauveur, et capables de se tenir à distance des faux absolus des idéologies et des systèmes, tout en prenant part aux réformes structurelles, sociales et culturelles nécessaires. Les Exercices constituent donc pour nous un instrument de grande valeur et gardent leur actualité. Les études tendant à ressaisir leur dynamisme en fonction de notre temps doivent être encouragées, de même que les expériences pour les adapter aux besoins nouveaux. Leur esprit doit d'ailleurs pénétrer toutes les autres formes du ministère de la Parole auxquelles s'emploient les jésuites.

Orientation pour une meilleure concertation des efforts

59. En présentant ainsi notre activité apostolique dans ses diverses dimensions, la Congrégation Générale, selon les orientations déjà données par le Père Général dans un discours aux membres de la Congrégation des Procureurs en 1970, veut signaler à nouveau l'importance particulière de la réflexion théologique, de l'action sociale, de l'éducation et des mass media, comme moyens de notre annonce de l'Evangile aujourd'hui. L'importance de ces moyens tient à ce qu'ils permettent un service plus - universel de l'homme en rejoignant ses besoins les plus profonds.

60. Concrètement, nous serons conduits:

- à donner plus large part à la recherche et à la réflexion théologique, poursuivies dans l'interdisciplinarité et intégrées aux diverses cultures et traditions, pour élucider les grands problèmes auxquels l'Eglise et l'humanité doivent aujourd'hui faire face;
- à développer les activités de conscientisation évangélique des agents de la transformation sociale et à privilégier le service des pauvres et des opprimés;
- à poursuivre et intensifier l'oeuvre de formation, en la révisant sans cesse, dans tout le secteur de l'éducation. Il faut préparer jeunes comme adultes à s'engager dans une existence et une action pour les autres et avec les autres en vue de l'édification d'un monde plus juste, il faut aussi, très particulièrement, donner aux élèves chrétiens une formation telle qu'animés par une foi mûre et personnellement attachés à Jésus-Christ, ils sachent Le trouver dans les autres et, L'y ayant reconnu, Le servent dans leur prochain; nous contribuerons ainsi à la formation de multiplicateurs pour le processus

même d'éducation du monde;

- à nous examiner sur notre aptitude à communiquer ce qui nous tient à coeur non seulement à des personnes rencontrées directement, mais aussi à tous ceux que nous ne pourrons jamais rejoindre un à un et que nous ne pourrons aider que dans la mesure où nous réussirons à changer, pour le rendre plus humain, le climat social – idées et comportements – là où nous travaillons. Les moyens de communication sociale apparaissent d'une très grande importance à cet égard.

61. Nous devons nous garder de comprendre ces diverses orientations comme indépendantes entre elles: ce sont plutôt des aspects complémentaires d'un unique effort apostolique, convergeant tous ensemble vers la promotion intégrale de l'homme.

D. UN CORPS POUR LA MISSION

62. La dispersion apostolique inhérente à notre vocation de jésuites exige de nous, dans les circonstances actuelles, une solidarité renouvelée et affermie dans notre commune appartenance à la Compagnie.

63. D'où l'importance de la communauté apostolique, dont le Supérieur est le garant. Chacun doit pouvoir y trouver le ressourcement dont il a besoin: par la prière, l'échange fraternel, la célébration de l'Eucharistie. De même, la communauté doit être pour chacun le lieu du discernement apostolique toujours nécessaire.

64. La 31^e Congrégation Générale avait déjà explicité les exigences de la vie communautaire dans la Compagnie¹³. Ce qui nous paraît devoir être ajouté, c'est la nécessité pour les communautés de devenir plus résolument apostoliques, même lorsque leurs membres sont dispersés dans des travaux divers¹⁴.

65. Qu'il travaille avec d'autres ou bien isolément, il importe que chaque jésuite soit et se sente «envoyé». Il appartient au Supérieur, après avoir accompagné chacun dans son discernement, d'assurer l'insertion des tâches apostoliques de tous dans la mission globale de la Compagnie. Il lui revient de préciser et d'adapter la mission donnée à chacun par le Provincial, et de promouvoir la cohésion des membres de la communauté entre eux et avec tout le Corps de la Compagnie auquel ils appartiennent.

66. Cette appartenance à la Compagnie est première et doit prévaloir par rapport à toutes les autres (à des institutions de tous ordres, soit dépendantes de la Compagnie, soit extérieures à elle); elle doit marquer tout autre engagement qui, par elle, est transformé en «mission». Cette «mission», quant à elle, est donnée par la Compagnie; et elle est révisable par la Compagnie, qui peut la confirmer ou la modifier selon ce que requiert le plus grand service de Dieu.

67. Une telle responsabilité du Supérieur ne peut assurément s'exercer sans une

¹³ Cf. C.G. XXXI, décret 19.

¹⁴ Voir les directives de la présente Congrégation sur l'«*unio animorum*», en particulier la vie spirituelle et communautaire.

pratique vivante du compte de conscience, grâce à laquelle le Supérieur puisse participer au discernement de chacun et y aider¹⁵. Elle suppose de plus qu'il réfléchisse constamment, avec l'aide des compagnons, aux nécessités apostoliques nouvelles qui surgissent et aux possibilités d'y répondre. Elle exige enfin qu'il encourage les timides et stimule les hésitants; qu'il veille à ce que chacun ait une vie communautaire et une insertion apostolique qui lui permettent de travailler avec élan et d'affronter les risques apostoliques nécessaires.

68. Notre appartenance au corps apostolique de la Compagnie dépasse les limites de la communauté locale. Elle nous insère, d'abord, dans la Province, qui constitue aussi une communauté apostolique. Et la Province, qui est un lieu de discernement et de concertation approprié pour des actions apostoliques étendues, fait elle-même partie du corps et de la communauté apostolique de toute la Compagnie. Celle-ci est le lieu où doivent être élaborées et décidées les grandes options et orientations dont chaque membre doit se sentir responsable.

69. Ceci exige de tous une grande disponibilité et une réelle mobilité apostolique au service de la mission universelle de l'Eglise. Il revient au Père Général, avec l'aide de ses Conseillers, d'animer efficacement notre service de l'Evangile et de sa justice à l'échelle de la Compagnie entière. Mais nous demandons aussi à tous nos frères jésuites, spécialement aux Provinciaux, d'apporter le concours de leur créativité et de leur constante coopération au travail d'animation et de concertation qu'assume le Père Général, même si cela doit troubler leurs habitudes ou leur quiétude dans des horizons peut-être moins universels. L'interdépendance étroite qui caractérise la société d'aujourd'hui, au niveau des mentalités, des aspirations et des conceptions religieuses, tout autant qu'à celui des structures, rend indispensable une telle concertation si nous voulons accomplir notre mission d'évangélisation.

E. DISPOSITIONS PRATIQUES

70. Ces options et orientations générales ont des exigences concrètes que nous voulons encore préciser sur quelques points:

Un programme de conscientisation et de discernement apostolique

71. Compte tenu de la diversité des situations où travaillent les jésuites, la Congrégation Générale ne saurait élaborer les programmes de réflexion et d'exécution requis dans chaque région par les options et les orientations présentées ici. Elle demande à toutes les Provinces ou regroupements régionaux de la Compagnie d'entreprendre elles-mêmes une démarche de réflexion et de révision apostolique pour découvrir les voies d'action appropriées.

72. Plus qu'une simple enquête, il s'agit de mener une profonde réflexion et un examen inspirés de la tradition ignatienne de discernement spirituel; la prière et l'effort d'«indifférence» et de disponibilité apostolique y auront toute la part qui leur revient.

73. Les grandes lignes d'une telle démarche de conscientisation et de discernement

¹⁵ *Ibid.*

sont sommairement décrites dans *Octogesima Adveniens* (n.4): expérience, réflexion, options, action et cela dans une constante interrelation, selon l'idéal du jésuite, «*in actione contemplativus*». Il s'agit d'une transformation des schèmes de pensée habituels et d'une conversion des esprits mais aussi des coeurs. D'où résulteront les décisions apostoliques.

74. Ce discernement mènera, entre autres, à identifier et analyser les problèmes d'une évangélisation qui tienne compte à la fois des exigences de la «*diakonia fidei*» et de la promotion de la justice, et à réévaluer nos solidarités et nos engagements apostoliques. Où vivons-nous? Où travaillons-nous? Comment? Avec qui? Quelles sont éventuellement nos connivences, dépendances ou compromissions à l'endroit des idéologies et des pouvoirs? Savons-nous parler de Jésus-Christ à des hommes qui ne sont pas encore convertis? etc. Tout ceci au plan personnel, communautaire et institutionnel à la fois.

Pour une évaluation constante de nos activités apostoliques

75. Dans le choix des activités apostoliques et dans l'établissement de toute espèce de priorités ou de programmes, la Congrégation Générale demande qu'on tienne compte des orientations données ci-dessus.

76. Dans la révision des ministères et l'orientation des effectifs et des ressources, on accordera une particulière attention au rôle que peuvent jouer, au service de la foi et de la justice, les établissements d'enseignement, les revues, paroisses, maisons de retraites et autres oeuvres apostoliques dont nous avons la responsabilité. Mais ce n'est pas seulement l'activité organisée qui doit être révisée à cette lumière: les ministères apostoliques individuels ne doivent pas l'être moins.

77. Un moyen précis de réévaluation et de révision des ministères doit exister dans chaque Province ou région, ou dans l'Assistance (Cf. C.G. XXXI, décret 22). Il importe d'examiner l'efficacité des moyens existant déjà et, au besoin, de les remplacer par d'autres mieux adaptés, assurant une plus large participation au discernement commun. Le Supérieur Majeur responsable doit faire chaque année au Père Général le rapport du travail accompli.

Quelques cas particuliers

78. La Congrégation Générale reconnaît l'importance de certaines présences et collaborations à divers secteurs de l'activité humaine, notamment dans les régions plus sécularisées. Elle reconnaît également les possibilités apostoliques réelles qu'offre en certains cas la pratique d'une profession ou d'un métier qui n'appartient pas directement au ministère presbytéral au sens strict (Cf. C.G. XXXI, décret 23, n.12).

79. Elle considère que de tels engagements peuvent faire l'objet d'une mission dans la Compagnie lorsqu'ils répondent aux conditions suivantes: envoi par le Supérieur; but clairement apostolique; de préférence, travail dans les milieux déchristianisés ou défavorisés; activité compatible avec les exigences de notre mission et avec la nature sacerdotale du service que rend le corps de la Compagnie, ainsi qu'avec les exigences essentielles de notre vie religieuse – prière et vie intérieure, lien avec un Supérieur et une communauté jésuites, pauvreté, disponibilité.

80. Une volonté réaliste de promotion de la justice ne va pas, d'autre part, sans certains engagements sur le plan social et collectif. Pour le cas d'engagements de caractère exceptionnel on suivra la pratique commune de l'Eglise (Cf. Synode des Evêques de 1971) et les normes données par le Père Général (AR XV, 942). Si, dans certaines régions, il paraît opportun de préciser davantage critères, normes et directives, il appartiendra aux Provinciaux, dans la mesure du possible en conférences régionales, d'y pourvoir; et, ces normes ayant été approuvées par le Père Général, il reviendra au Provincial, après consultation et avec l'accord, selon le cas, de l'Evêque du lieu ou de la Conférence épiscopale, d'accorder ou de refuser l'autorisation demandée.

Coopération internationale

81. Enfin, vu la dimension internationale des problèmes de notre temps, une réelle disponibilité et mobilité sera nécessaire pour accroître la coopération et la concertation au plan de toute la Compagnie. Les jésuites, en particulier ceux des pays riches, doivent, dans la mesure du possible, collaborer avec tous ceux qui travaillent à former l'opinion publique et avec les organisations internationales afin de promouvoir la justice dans les relations entre les peuples. Par ailleurs, la Congrégation Générale demande au Père Général de mandater tel ou tel de ses Conseillers pour mieux assurer cette coopération et concertation mondiales au service de l'évangélisation et de la promotion de la justice.